

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



Résumé non technique

Livre 0 – Résumé non technique	X
Livre 1 – Diagnostics	
Diagnostic des émissions de GES, des consommations et production d'énergie, de la séquestration de carbone, de la qualité de l'air, de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique	
État Initial de l'environnement	
Livre 2 – Potentiels et stratégie	
Livre 3 – Programme d'actions	
Livre 4 – Evaluation environnementale stratégique	

29 janvier 2020

Avec le soutien financier de



Assistance à maîtrise d'ouvrage



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1. QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : OBJECTIFS ET ENJEUX	4
2. LES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU PCAET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR	4
2.1. LES DOCUMENTS DE DIAGNOSTIC.....	4
2.2. LA STRATEGIE ET LE PROGRAMME D'ACTIONS	5
3. LE DEROULEMENT DE LA DEMARCHE	5
3.1. DU DIAGNOSTIC A LA STRATEGIE	5
3.2. DE LA STRATEGIE AU PROGRAMME D'ACTIONS.....	6
4. LE PCAET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR	6
4.1. RESUME DES ENJEUX ISSUS DES DIAGNOSTICS	6
4.2. LA STRATEGIE	8
4.3. LE PROGRAMME D'ACTIONS.....	11
4.4. L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE.....	12
5. ANIMATION DE LA DEMARCHE	14
5.1. PILOTAGE.....	14
5.2. DEMARCHE DE SUIVI ET EVALUATION.....	14

1. QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : OBJECTIFS ET ENJEUX

La Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte a rendu obligatoire la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Des contenus précis en matière de diagnostics et de thématiques à traiter ont été précisés par décret.

La Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir, ne regroupant que 16 400 habitants, n'est pas soumise à cette obligation. Pour autant, elle a décidé de mettre en place cette démarche. C'est un choix engagé qui découle des différentes politiques de développement durable qu'a menées l'intercommunalité ces dernières années.

Au-delà des exigences réglementaires détaillées ultérieurement, les Plans Climat Air Énergie Territoriaux sont des démarches qui permettent d'anticiper :

- L'impact du changement climatique en matière de qualité de vie et de risque pour la population : impact sur l'agriculture, sur les îlots de chaleurs, canicule, incendie, ... ;
- L'impact du coût de l'énergie sur le tissu économique de la collectivité, en anticipant la vulnérabilité du territoire et en préparant des réponses opérationnelles ;
- Les risques sociaux pour la population, en maîtrisant les possibles situations de précarités énergétiques et de pollution de l'air.

Ainsi un PCAET doit permettre de réduire l'impact climatique d'un territoire, mais il doit surtout être l'occasion de mener une démarche prospective permettant d'anticiper les risques liés au changement climatique et à l'augmentation du prix de l'énergie. Il comporte donc un volet économique et social de premier ordre.

Le Plan Climat est ainsi un outil qui allie transition énergétique avec pérennité du bien-être des habitants et performance économique du territoire.

2. LES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU PCAET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR

2.1. Les documents de diagnostic

Les diagnostics ont été réalisés au cours de l'année 2018. Ils portent sur les éléments suivants :

- Émissions de gaz à effet de serre
- Consommations énergétiques
- Productions énergétiques
- Vulnérabilité au changement climatique
- Émissions de polluants atmosphériques
- Présentation des réseaux, de transport et distribution d'énergie
- Évaluation de la séquestration carbone

L'état initial de l'environnement est issu en partie de celui du PLUi qui a été réalisé sur le même périmètre.

2.2. La stratégie et le programme d'actions

- **La stratégie** est composée :
 - Des objectifs quantifiés par thème et par secteur
 - D'une vision du territoire en fonction des orientations stratégiques choisies pour atteindre ces objectifs
- **Le programme d'actions** rassemble les actions portées par :
 - La Communauté de Communes
 - Les partenaires territoriaux
- **L'Évaluation Environnementale Stratégique (EES)** analyse les impacts du PCAET sur les principaux enjeux environnementaux issus de l'État Initial de l'Environnement (EIE).

3. LE DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

Le PCAET a été élaboré selon une démarche de co-construction progressive dès le début avec les acteurs locaux, départementaux, régionaux ou nationaux.

Cette concertation a eu lieu à deux échelles :

- Une échelle « supra-EPCI », avec des événements dédiés aux partenaires intervenants sur l'ensemble des EPCI, à l'échelle départementale ou régionale.
- Une échelle locale, celle de la Communauté de Communes, visant les partenaires spécifiques à l'intercommunalité.

3.1. Du diagnostic à la stratégie

Un premier temps de concertation a rassemblé tous les partenaires départementaux lors de la 1^{ère} journée de la transition énergétique organisée fin 2017 par le SDE24. Cette journée visait à lancer la concertation autour de la présentation du diagnostic à l'échelle départementale. Elle a permis de recueillir un état des lieux et la vision des partenaires sur les thématiques Climat-Air-Energie en Dordogne, ainsi que de préciser le rôle et positionnement de chaque structure dans les filières.

Au niveau local le diagnostic a été présenté à l'automne 2018 aux différentes instances (comité de pilotage, commission élargie avec les partenaires et bureau communautaire). Puis une première proposition de stratégie a été rédigée et quantifiée, ce qui a permis de dégager de grands enjeux pour le territoire de l'intercommunalité.

La stratégie a ensuite été présentée au comité de pilotage de l'intercommunalité, ce qui a permis de mettre en débat les premières orientations stratégiques afin de les affiner.

En effet, il est nécessaire de quantifier les réductions d'émissions de gaz à effet de serre et d'économie d'énergie qui sont attendus par poste. Pour ce faire il est nécessaire d'évaluer les leviers de réduction identifiés dans le cadre de la concertation, puis retravaillés dans le cadre des instances de pilotage afin de fixer un niveau d'ambition élevé mais aussi réaliste et adapté aux spécificités territoriales.

3.2. De la stratégie au programme d'actions

Le SDE24 a organisé une seconde Journée de la Transition Énergétique en juin 2018 pour réunir à nouveau l'ensemble des partenaires des PCAET ainsi que les élus et services des collectivités de Dordogne. Cette réunion a permis de définir les actions que pourraient porter les partenaires ou auxquelles ils pourraient participer.

Sur la base de la stratégie présentée au comité de pilotage de l'intercommunalité et de la seconde journée de la transition énergétique, la Communauté de communes a défini de grands thèmes sur lesquels la concertation devait être affinée. Elle a ainsi organisé des ateliers regroupant le comité de pilotage et les acteurs concernés par la thématique. L'objectif de chaque atelier était de définir les actions à inscrire dans le programme d'actions du plan climat de la collectivité. Un séminaire à destination des élus a été organisé ainsi que deux ateliers de travail à destination de la population et des agents.

Cette concertation a permis de rédiger un programme d'actions et l'évaluation environnementale stratégique.

4. LE PCAET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR

4.1. Résumé des enjeux issus des diagnostics

Les principaux enjeux issus du diagnostic sont les suivants :

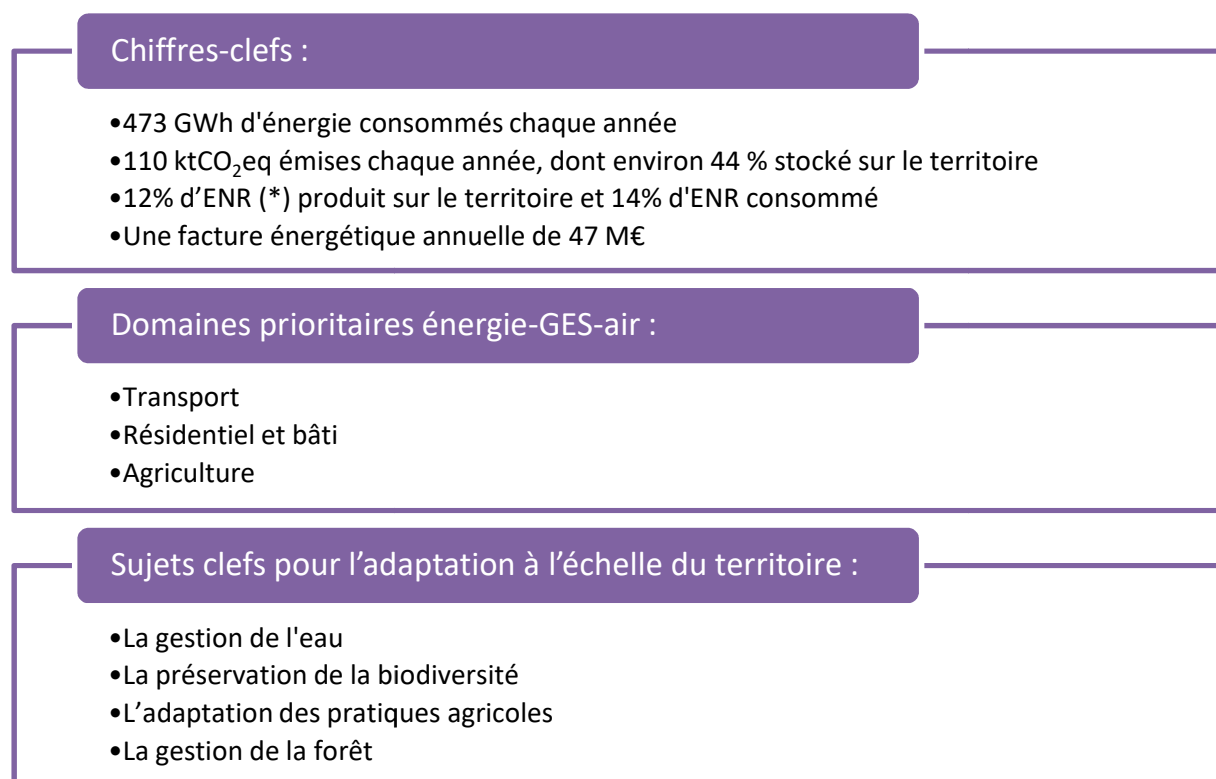


Figure 1 : Principaux enjeux du diagnostic

*ENR = Énergies Renouvelables

Synthèse de la réalisation du diagnostic sur le territoire de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir.

- Consommations énergétiques et émissions de GES

Les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serres du territoire sont majoritairement dues à trois secteurs : le résidentiel, le transport et l'agriculture.

Le territoire est dépendant des énergies fossiles. Plus de 50% des énergies consommées sont issues des produits pétroliers. On note aussi une part importante liée à l'électricité (25%) et au gaz (20%).

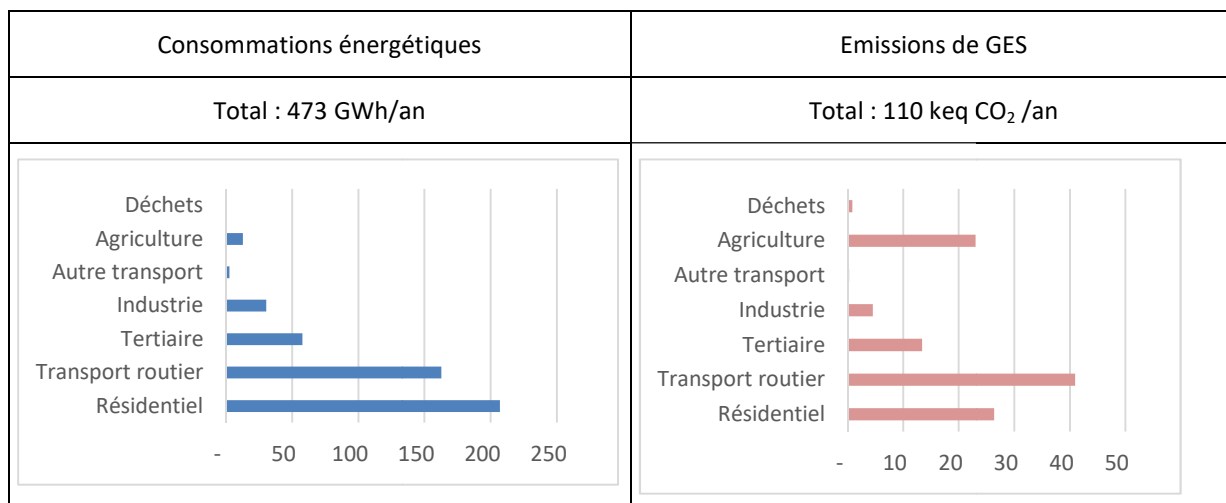


Figure 2. Mise en perspective des consommations énergétiques et des émissions de GES du territoire

- Séquestration

Plus de 53% de la surface du territoire est couverte de forêt. Cette dernière joue de nombreux rôles dont une participation importante à la séquestration carbone du territoire. Plus de 86% de cette séquestration est liée à la forêt. Dans son ensemble le territoire séquestre environ 44% du CO₂ qu'il émet.

- Énergies d'origine renouvelable

12% de la consommation finale du territoire est couverte par la production des énergies renouvelables. 81% de cette production est liée à l'utilisation de bois bûches.

On recense un méthaniseur sur le territoire.

- Réseaux énergétiques

1 poste de transformation HTB/HTA est présent sur le territoire avec une capacité d'accueil réservée aux ENR de 1 MW

3 communes sont desservies en gaz naturel et 1 autre en propane.

Un micro-réseau de chaleur a été répertorié sur la commune de Vézac.

- Qualité de l'air

Les concentrations de polluants atmosphériques relevées répondent favorablement aux seuils réglementaires. Seule la concentration de particules appelées PM10 est à surveiller à Sarlat.

- Vulnérabilité

3 thématiques présentent une vulnérabilité forte : l'eau, la santé et les risques naturels

4.2. La stratégie

• Les objectifs quantifiés

Un premier scénario de déclinaison stricte des objectifs nationaux a été établi par secteur pour la consommation énergétique et le bilan des émissions de gaz à effet de serre. Cette sectorisation a été d'abord réalisée en proportion du poids du secteur dans le bilan du territoire.

Sur cette base, un niveau d'ambition par levier a été précisément quantifié : nombre de logements à isoler par an, nombre de conducteurs passant au co-voiturage, puissance d'énergie, etc.

Ces propositions ont été soumises aux instances de pilotage et aux partenaires. Celles-ci ont progressivement fait évoluer les objectifs quantifiés afin de correspondre à des niveaux d'ambition réalistes sur le territoire. L'analyse des potentiels de réduction par secteurs, les partenaires à mobiliser, l'engagement des acteurs et l'état d'avancement des projets sur le territoire ont servi de base aux réflexions sur la stratégie de réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES élaborée par le territoire.

L'évolution de la consommation énergétique sur la période de 2015 à 2050

La consommation d'énergie sur le territoire en 2015 est de **473 GWh**. Elle devrait diminuer de façon linéaire jusqu'à atteindre environ -15% en 2030 puis continuer ainsi jusqu'à 2050. Le secteur qui participe le plus à la baisse est celui du transport.

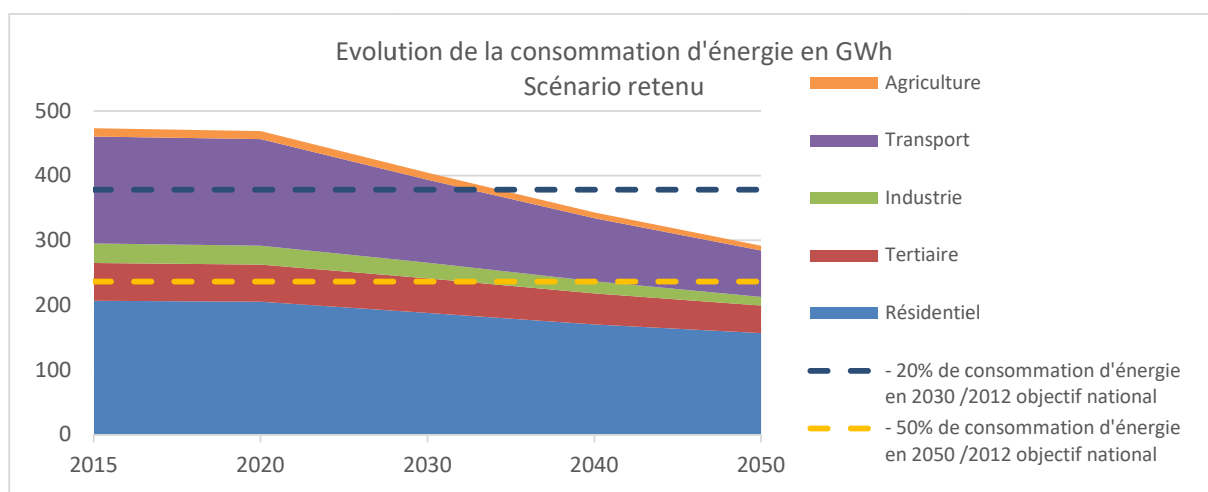


Figure 3 : Évolution de la consommation énergétique pour le scénario retenu au regard des objectifs nationaux

L'évolution des émissions de GES sur la période de 2015 à 2050

Les émissions de GES sur le territoire en 2015 sont de **110 kteqCO₂**. Ces émissions diminueront fortement (-20% d'ici 2030) mais malgré les actions mises en œuvre dans le PCAET, les objectifs réglementaires de 2030 et 2050 semblent difficilement atteignables à l'heure actuelle. Lors de la révision du PCAET des solutions pourront être trouvées pour continuer à faire baisser les émissions de GES.

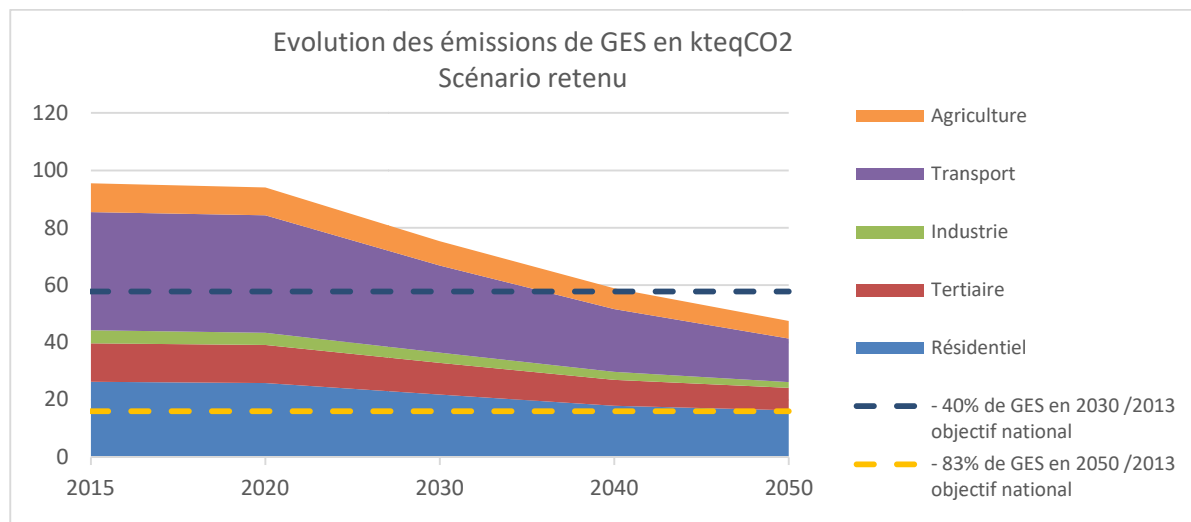


Figure 4 : Évolution des émissions de GES pour le scénario retenu au regard des objectifs nationaux

L'évolution de la production d'énergie renouvelable sur la période de 2015 à 2050

La production d'énergies renouvelables en 2015 est de **57 GWh**. Le scénario retenu par la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir se base majoritairement sur le développement du solaire (photovoltaïque et thermique) et de la substitution du chauffage au fioul par du bois ou des Pompes à Chaleur. La production d'ENR devrait augmenter significativement mais il faudra compléter par des consommations d'ENR produites hors territoire pour se rapprocher de l'objectif de 33% d'ENR dans la consommation finale en 2030 (par les biocarburants ou l'achat d'énergie verte...).

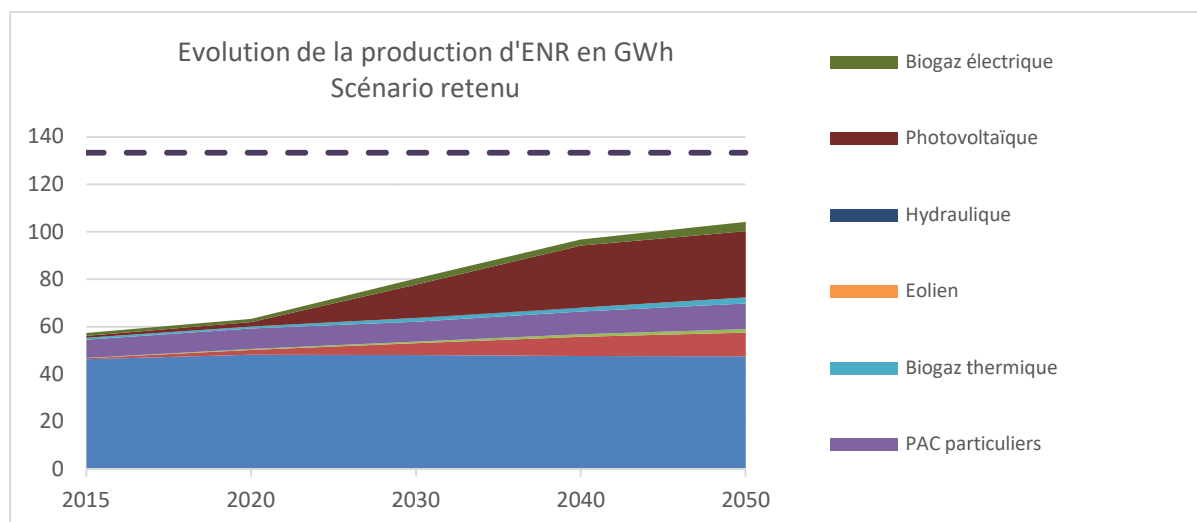


Figure 5 : Évolution de la production d'ENR pour le scénario retenu au regard des objectifs nationaux

Ci-dessous le tableau récapitule les objectifs qui devraient être atteints par la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir en suivant le scénario retenu au regard des objectifs fixés au niveau national.

N° réglementaire	Catégorie d'impact environnemental	Objectifs nationaux 2030	Objectif CCSPN 2030
1	Émissions de GES	-40% vs 2012	-20 % vs 2015
3	Maîtrise de la consommation d'énergie finale	-20% vs 2012	-15% vs 2015
4	Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage	33% de la consommation en 2030	20% de la consommation en 2030
7	Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration	PREPA ¹	-14% en moyenne vs 2015

Tableau 1 : Objectifs de la CCSPN au regard des objectifs nationaux

• Les orientations stratégiques du PCAET

De grandes orientations ou axes stratégiques structurent le Plan Climat Air Énergie Territorial de la CCSPN. Ils sont au nombre de 6.

AXE	Intitulé	Ambition
AXE 1	Réduire l'impact carbone des bâtiments	Diminuer la consommation énergétique des bâtiments : massifier les rénovations énergétiques de l'habitat, améliorer la qualité des interventions des artisans et modifier le comportement quotidien des usagers pour tendre vers des écogestes.
AXE 2	Organiser la mobilité et limiter son impact sur l'environnement	Diminuer l'impact environnemental des transports en utilisant diverses solutions adaptées au territoire
AXE 3	Concilier urbanisme, environnement et énergies renouvelables pour un territoire durable	Mettre en œuvre un urbanisme durable et augmenter la part des Énergies Renouvelables (ENR) dans la consommation locale
AXE 4	Protéger les ressources naturelles et la biodiversité	Protéger l'ensemble des ressources naturelles du territoire
AXE 5	Accompagner l'économie du territoire vers la transition écologique	Accompagner les activités économiques du territoire dans leur prise en compte du développement durable

¹ Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques

AXE	Intitulé	Ambition
AXE 6	Communiquer et faire preuve d'exemplarité	Communiquer sur les enjeux de la transition énergétique et faire preuve d'exemplarité au sein de la CCSPN

Tableau 2 : Orientations stratégiques du PCAET

4.3. Le programme d'actions

Dans le plan d'action, ces axes sont ensuite déclinés en 22 actions. En effet, ce plan s'est voulu recentré et réaliste, tout en s'inscrivant dans l'orientation stratégique d'une conformité aux objectifs nationaux.

Ces actions sont :

- Portées par la CCSPN (projets, ingénierie, animation)
- Ou portées par des partenaires (Chambres consulaires, syndicats, etc.)

Chacune de ces actions a fait l'objet d'une fiche précisant :

- Le contexte de l'action
- Le contenu de l'action, présenté en plusieurs mesures
- Les moyens financiers et techniques alloués à chaque mesure
- Le porteur de chaque mesure
- Les indicateurs de suivi de l'action
- Le calendrier de mise en œuvre

Les actions programmées

Le tableau suivant liste les actions programmées dans le PCAET de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir.

N°	Intitulé
AXE 1	Réduire l'impact carbone des bâtiments
1.1	Soutenir la rénovation énergétique des logements et la construction de qualité auprès des habitants
1.2	Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et la consommation énergétique du patrimoine public
1.3	Mettre en place les conditions nécessaires aux professionnels pour la mise en œuvre des rénovations et constructions de qualité
AXE 2	Organiser la mobilité et limiter son impact sur l'environnement
2.1	Optimiser les transports en commun
2.2	Inciter à la pratique du vélo
2.3	Penser la mobilité autrement
AXE 3	Concilier urbanisme, environnement et énergies renouvelables pour un territoire durable
3.1	Évaluer et utiliser le potentiel d'Énergie Renouvelable du territoire
3.2	Adapter les réseaux de distribution d'énergies aux évolutions induites par la transition énergétique

N°	Intitulé
3.3	Mettre en œuvre un urbanisme durable
AXE 4	Protéger les ressources naturelles et la biodiversité
4.1	Protéger la ressource en eau potable et les zones humides
4.2	Valoriser la forêt
4.3	Minimiser les risques et les conséquences du changement climatique sur le territoire
AXE 5	Accompagner l'économie du territoire vers la transition écologique
5.1	Adapter l'agriculture au changement climatique
5.2	Développer l'autonomie alimentaire du territoire en produits respectueux de l'environnement
5.3	Accompagner les entreprises du territoire vers la transition écologique
5.4	Contribuer à la réduction des déchets
5.5	Mettre en place une politique touristique respectueuse de l'environnement
5.6	Soutenir la filière bois
AXE 6	Communiquer et faire preuve d'exemplarité
6.1	Piloter le PCAET
6.2	Communiquer et concerter autour du PCAET
6.3	Intégrer la transition énergétique et le respect de l'environnement dans les pratiques de l'intercommunalité

Tableau 3 : Actions programmées du PCAET de la CCSPN

4.4. L'Évaluation Environnementale Stratégique

Le PCAET a fait l'objet d'une Évaluation Environnementale Stratégique (EES).

- **L'analyse de l'articulation du PCAET avec les autres plans et programme**

Le PCAET doit prendre en compte, les objectifs du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Le lancement de la consultation du SRADDET a eu lieu en octobre 2017. Le projet a été voté en mai 2019 et il a été adopté en décembre 2019.

Le PCAET doit également être compatible avec le Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE), le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Celui-ci n'étant pas terminé, le PLUi intégrera et respectera cependant les objectifs du PCAET.

Pour cela, les fiches actions du PCAET ont été croisées avec les grands thèmes et orientations du PLUi de la CCSPN pour vérifier leur compatibilité. La même démarche a été réalisée avec les domaines et orientations du SRADDET.

- **La justification des choix retenus pour l'élaboration de la stratégie climat air énergie**

L'EES compare le scénario retenu par la collectivité et celui tendanciel, c'est-à-dire l'évolution de l'environnement en l'absence d'élaboration du PCAET. Une analyse des impacts de ces 2 scénarios sur les thématiques analysées dans l'État Initial de l'Environnement a été menée : biodiversité et continuité écologique, qualité de vie et santé, eau et ressources naturelles, risques majeurs et aménagement du territoire et activité humaine. Le tableau ci-dessous en donne le résultat.

Thématiques de l'EIE	Biodiversité et continuités écologiques	Qualité de vie et santé	L'eau et les ressources naturelles	Risques majeurs et aménagement du territoire	Activités humaines
Scénario stratégique	++	++	++	+	+
Scénario tendanciel	-	-	-	0	-

Tableau 4 : Analyse des impacts des différents scénarios sur les thématiques de l'EIE

Légende :

++ impact très positif	+ impact positif	0 aucun impact	- impact négatif	-- impact très négatif
------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------------

L'objectif de celui-ci est donc de poser les bases d'une première analyse d'impact, c'est-à-dire de voir si les résultats de la stratégie, en termes d'émissions de GES, de consommations énergétiques, de production d'ENR et d'émissions de polluants atmosphérique sont bénéfiques par rapport à une situation de « laisser-faire » proposée par le scénario tendanciel.

- **L'analyse environnementale des actions PCAET et l'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000**

L'analyse des incidences environnementales prévisibles du PCAET croise le contenu des fiches actions avec les cinq thématiques analysées dans l'État Initial de l'Environnement.

L'analyse prend en considération les impacts directs et indirects des projets. Il en ressort que 9 actions sont concernées par des points de vigilance qu'il faudra prendre en compte lors de la réalisation des mesures et une action présente des impacts négatifs : l'action 2.2 qui comprend la mesure de mise en place d'une Vélo Route Voie Verte dont le tracé traverse deux Zones Natura 2000.

On note qu'aucune des actions ne présente un impact environnemental suffisamment fort pour nécessiter la définition de mesure ERC (Éviter, Réduire, Compenser).

- **Dispositif de suivi de l'impact environnemental**

L'avancement des actions et leurs résultats sont mesurés grâce à la mise en place d'indicateurs.

En complément de ceux figurant dans les fiches actions du PCAET, des indicateurs permettront de suivre l'évolution des principaux paramètres environnementaux complémentaires traités dans l'état initial de l'environnement.

5. ANIMATION DE LA DEMARCHE

5.1. Pilotage

En interne, le PCAET sera coordonné par un chef de projet qui devra ainsi :

- Animer le PCAET et la communauté de partenaires sur le territoire
- Assurer une veille active sur les appels à projets et de participer aux événements d'information et d'émulation supra-EPCI sur les politiques de transition énergétique
- Suivre et piloter le PCAET, en relevant et analysant les indicateurs de suivi et en proposant une adaptation des actions si besoin

Un comité de pilotage aura pour but de suivre et piloter l'avancement du PCAET. Cette équipe est composée d'élus et d'agents de l'intercommunalité, mais aussi de partenaires : DREAL, ADEME, DDT, SDE24, Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Dordogne. Il se réunira une à deux fois par an pour suivre l'avancement du programme d'actions et faire des propositions de modifications d'actions si nécessaire.

Plusieurs services de l'intercommunalité interviendront dans le suivi ou la conception des projets en fonction des thématiques abordées.

Chaque action du PCAET sera menée par une **équipe projet** adaptée à la mission. Il comprendra autant de partenaires extérieurs que nécessaire. L'objectif est de développer la transversalité et la coopération inter-organismes. De nombreuses filières professionnelles seront donc mises à contribution dans la mise en œuvre et la bonne conduite du PCAET, cela, quel que soit le maître d'ouvrage de l'action.

5.2. Démarche de suivi et évaluation

Le PCAET va faire l'objet d'une démarche de suivi et d'évaluation sur 6 ans, avant son renouvellement.

Niveau du suivi/évaluation	Objectif de l'évaluation	Ce que l'on cherche à mesurer	Les outils de mesure associés
Programme d'actions	• Suivre la mise en œuvre technique du plan d'actions : réalisation et résultats visibles de l'action programmée	La mise en œuvre des ambitions et actions programmées	Tous les ans : • Indicateurs de réalisation (avancement) pour chaque action • Budgets engagés • Éventuellement entretien qualitatif avec le porteur de l'action
Stratégie	• Assurer l'évaluation et le pilotage politique des	Les principaux résultats et impacts de la	Tous les 3 ans : • Indicateurs stratégiques

	opérations stratégiques • Évaluer la pertinence, la cohérence et l'efficacité du programme d'actions en regard des moyens mis en œuvre	stratégie de transition énergétique	• Séminaire d'évaluation Rédaction d'un rapport d'évaluation
--	--	-------------------------------------	--

Tableau 5 : Suivi et évaluation du PCAET

L'animation de la démarche, de son dispositif de suivi et de l'évaluation doit permettre de piloter le PCAET selon une démarche d'amélioration continue. Ainsi, année après année, le programme d'actions pourra être réorienté en fonction des avancées ou des difficultés constatées, ainsi que des opportunités qui auront vu le jour, en particulier en lien avec les démarches régionales (SRADDET) et les financements à venir.